Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260114-DELCNE2026001-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 14 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, MANCEAU Martine, CORNÉE Alain, BELLIER Christian, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, COLINET Samuel, FAUCHEUX Freddy, AUPIED Isabelle.

Absent(e)s excusé(e)s : PAQUET Sakina, PAYELLE Dagmar, FUZIER Alexandre, MARTINNE Anne-Laure, JOUAULT Pascal, ABDELSALAM Koï, RENOU Laëtitia.

Absent(e)s : /.

MARTINNE Anne-Laure donne pouvoir à COLINET Samuel, ABDELSALAM Koï donne pouvoir à CORNÉE Alain.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2
Date de Convocation : 9 janvier 2026.

Monsieur COLINET Samuel a été élu secrétaire de séance.

N° 2026.001 – Projet espace santé – Demande DETR-DSIL 2026

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été réalisée pour confirmer la faisabilité d'un espace santé dans l'immeuble de l'ex-pharmacie et que le cabinet Vincent LE FAUCHEUR, architecte a été retenu pour la maîtrise d'oeuvre.

Il présente l'avant-projet relatif à la réhabilitation d'une maison et pharmacie en espace santé.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'établit à 630 000 € HT.

Le coût de la maîtrise d'œuvre, des diagnostics et SPS :

1. Honoraire maître d'œuvre : 44 880,00 € HT
2. Diagnostics divers, levé topo, étude de sols 15 000,00 € HT
3. SPS/contrôle technique 15 000,00 € HT

Total : 74 880,00 € HT

Coût total de l'opération : 704 880,00 € HT.

…/…

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213501059-20260114-DELCNE2026001-DE

…/…

Il précise que le taux maximum de la subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) est de 30 % et que de plafond de dépense est limité à 400 000 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 14 voix de réaliser la réhabilitation d'une maison et pharmacie en espace santé, dont le coût estimatif s'élève à 704 880,00 € HT,
- **Sollicite** la DETR au titre des aides au maintien des professionnels de santé,
- **Arrête** le plan de financement comme suit :

o DETR 30 %	120 000,00 € HT
o Fonds concours Vitré Com	100 000,00 € HT
o Fonds Européens	100 000,00 € HT
o Emprunt	200 000,00 € HT
o Autofinancement	184 880,00 € HT
Total :	704 880,00 € HT

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,